Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHALON SUR SAONE

28 boulevard de la République
71100 CHALON SUR SAONE
ttes infos www.infogreffe.fr
tél. : 03.85.90.07.80

RECEPISSE DE DEPOT

REQUET CHABANEL
12 rue de la République
69002 Lyon 02

V/REF : PR/CBA
N/REF : 96 B 262 / 2011-A-3349

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHALON SUR SAONE certifie qu'il a reçu le 22/12/2011,

Rapport du commissaire à la transformation
- Transformation en SAS

Concernant la société

TOLEC
Société à responsabilité limitée
impasse Louis Jacques Thenard
71100 Chalon-sur-Saône

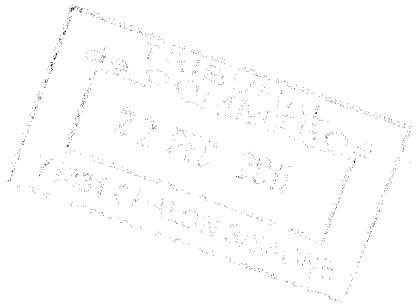
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2011-A-3349 le 22/12/2011
R.C.S. CHALON SUR SAONE 409 688 231 (96 B 262)

Fait à CHALON SUR SAONE le 22/12/2011,
LE GREFFIER



Requet Chabanel

Société d'Avocats
Conseils en Droit Fiscal - Conseils en Droit des Sociétés - Conseils en Droit Social
12 rue de la République – Lyon (2e)



GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE CHALON SUR SAONE
Service du RCS
28 boulevard de la République
71100 CHALON SUR SAONE

LYON, le 21 décembre 2011

Envoi par chronopost

N/Réf : PR / CBA
Dossier : TOLEC
Objet : Transformation d'une SARL en SAS

Messieurs,

En vue d'une assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2011 ayant pour objet la transformation de la SARL TOLEC en SAS, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint :

- deux exemplaires du rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société de SARL en SAS.

Vous trouverez également ci-joint un chèque de 19,03 euros en règlement de cette formalité.

Nous vous souhaitons bonne réception des présentes,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pierre RIGAUD

Michel DUREZ
Dominique GAUTIER
Pierre SANTAMARIA
Laurent VURPAS
Renaud GIGNOUX
Frédéric CHAUTARD
Claude MASSON
Pierre RIGAUD
Thierry CARRON
Jean DISSEZ-REYNAUD
Guillaume CACARIÉ
Angélique MONIN
Avocats Associés

Hervé CROZE
Agrégé des Facultés de Droit

Hélène AULIARD
Loïc LE BERRE
Elise VEYRET-GAGNON
Nicolas PICAUT
Cécile COMBARET-GUIGNAND
Stéphanie DUBOS
Vanessa FLEURDÉPINE
Benjamin DUMONT
Avocats

Toque n° 662

S.E.L.A.R.L. d'Avocats
au capital de 164.780 €
327 137 915 000 28 RCS LYON
TVA FR 58 327 137 915

12 rue de la République
69289 Lyon Cedex 02

Tél. 33 (0)4.72.10.22.90
Fax 33 (0)4.72.10.22.92

Métro et Parking :
Cordeliers

E-mail :
conseil@requetchabanel.com

Site Internet :
www.requetchabanel.com

Partenaire pour le contentieux judiciaire et administratif
DEYGAS, PERRACHON, BES, ET ASSOCIES
3, rue du Président Carnot
Lyon 2e

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHALON SUR SAONE
28 boulevard de la République
71100 CHALON SUR SAONE
ttes infos www.infogreffe.fr
tél. : 03.85.90.07.80

N° Facture	Date Facture
R 201112/20319	22/12/2011

ETAT DES FRAIS

DUPLICATA

Numéro de client : /
Provision :
Votre réf. : PR/CBA
Nos réf. : DB

REQUET CHABANEL
12 rue de la République

69002 Lyon 02

Code	Désignation Formalité	Qté	Hors Taxe	Tx TVA	TVA	Deb. non S	Total TTC
W211	211 Dépôts d'actes ou de pièces	1	7.80	19.6	1.53	0.00	9.33
W218D	218 Diligences de transmission du dépôt à l'INPI	1	2.60	19.6	0.51	0.00	3.11
W822D	822 Taxe INPI relative à un dépôt d'acte TOLEC - Dépôt numéro 2011/A/3349	1	0.00	19.6	0.00	5.90	5.90
W801	801 Lettre simple < 20g	1	0.58	19.6	0.11	0.00	0.69
	Totaux :		10.98		2.15	5.90	19.03

Montants en EUR

Total : (EUR) 19.03

Règlements Perçus et/ou Restitués :

DB REQUET CHABANEL BANQUE POSTALE	(EUR) 19.03

FACTURE SOLDEE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT : REGISTRE DU COMMERCE,BILANS,LIQUIDATIONS ETC ...
----> N'HESITEZ PAS A CONTACTER LE GREFFE
REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DU GREFFE

REGLEMENT COMPTANT A RECEPTION SANS ESCOMPTE

EUR : 0
Nos Réf.: DB
N°Fact.: R 201112/20319

BF AUDIT
PARTENAIRES
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

- COMMISSARIAT AUX COMPTES
- AUDIT CONTRACTUEL
- AUDIT ACQUISITION/CESSION

TOLEC

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500.000 €uros

Impasse Louis-Jacques Thenard
71100 CHALON SUR SAONE

409 688 231 RCS CHALON SUR SAONE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE DE SARL EN SAS

ACQUISITION CONSEIL AUDIT

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 30 DECEMBRE 2011

23 AVENUE DE POUMEYROL - BÂTIMENT C - 69300 CALUIRE-ET-CUIRE - TÉL : 04 72 13 28 60 - FAX : 04 72 35 11 71
SARL AU CAPITAL 100 000 € - N° SIRET : 492 402 128 00 36 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR89492402128 - CODE APE : 6920Z

A l'Associée,

En notre qualité de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de la société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels clos le 31 décembre 2010 affichent un résultat net déficitaire de K€.279 pour des fonds propres de K€.280 et un capital social de K€.500.
- La situation comptable arrêtée en date du 30 septembre 2011 fait ressortir un chiffre d'affaires de K€.2 697 en progression de 38,8% par rapport au 30 septembre 2010. Le résultat net dégagé s'établit à un déficit comptable de K€.119.
- Votre projection d'atterrissage au 31 décembre 2011 se solderait par un chiffre d'affaires de K€.3 533 représentant une évolution de 16,4% par rapport à l'exercice précédent et une perte nette de K€.126.
- Les équilibres financiers et la continuité d'exploitation sont maintenus par :
 - le recours à un organisme d'affacturage et le soutien financier du groupe ;
 - les actions entreprises par la direction de la société afin de recourvrer un équilibre d'exploitation et qui se sont essentiellement traduites par la restructuration d'une partie de l'encadrement de la société et des économies de coûts.
 - La poursuite des efforts commerciaux entrepris pour le développement du niveau d'activité

ACCUSE DE RECEPTION

- La transformation de la société de SARL en SAS suppose des capitaux propres au moins équivalents au capital social. L'opération de transformation est conditionnée à la réduction du capital social de votre société à concurrence des pertes antérieures et des pertes futures, opération pour laquelle vous êtes amenez à vous prononcer préalablement à l'opération de transformation.

Fait à Caluire,
Le 20 décembre 2011

Commissaire à la transformation
BF AUDIT Partenaires
Frédéric BREJON

ACCESSION AUDIT